



SIX-FOURS FAIT FRONT

avec **Frédéric Boccaletti**



Le Député-maire UMP de Six-Fours crée le "racket" par anticipation !

Nous venons de recevoir notre facture d'eau avec 3 mois de retard ! Mais cela n'est rien car la surprise qui se trouve à l'intérieur est bien plus importante !

En effet, la Régie des Eaux réclame aux Six-Fournais 1 an d'abonnement et de location de compteur d'avance, ce qui représente 55 €.

Ce « racket » par anticipation concerne tous les Six-Fournais. Pour la majorité d'entre vous, vous perdez votre caution puisqu'elle est remplacée par une « avance » sur abonné du même montant... Pour les 1 500 à 2 000 familles (celles qui ont pris leur abonnement à partir de 2007), elles se retrouvent avec une surfacturation de 55 €.

Ce remboursement de caution n'est pas un cadeau de la municipalité, il leur est imposé depuis le vote de la loi du 30 décembre 2006. Cette loi obligeait bien la commune à rembourser les cautionnements mais rien n'imposait à la municipalité à pratiquer une facturation anticipée des abonnements sur une année entière !

Mais plus important, ce principe de facturation sera pratiqué aussi l'année prochaine, ce sont donc tous les Six-Fournais qui devront payer une année d'abonnement complète dès début 2010.

Il y a quelques mois, la nouvelle régie des eaux qui a coûté plus de 2 millions et demi d'euros était inaugurée en grande pompe et pas un mot du Député-maire sur cette nouvelle facturation annuelle.

Au moment même où les Six-Fournais découvraient qu'une dizaine d'employés de la régie des eaux fraudaient en se pratiquant des tarifs défiant toute concurrence, le Député-maire organisait le « racket » par anticipation, sans rien dire à personne !

Pour plus de transparence, il aurait été souhaitable de l'annoncer au Conseil municipal ou dans le bulletin du Six-Fours Magazine. Par ailleurs il est très étonnant et pourquoi pas illégal que le règlement de la régie qui date du 2 février 2004 n'ait pas été modifié avant que cette mesure soit prise !

Au moment où la crise financière touche toute la population, l'UMP locale utilise des méthodes discutables pour renflouer les caisses de la Régie des Eaux !

Nous demandons au Maire de revoir sa copie et d'annuler la facturation par anticipation d'un an et de procéder au remboursement réel des cautions versées ultérieurement à 2007 ! Ce serait un signe fort et positif envers les Six-Fournais !

..... ✂ ✂ ✂
Nom : Prénom : Adresse :
Code postal : Ville :
Tél : Courriel : @

Je souhaite recevoir pendant 3 mois votre bulletin mensuel (*sous pli discret*)

Frédéric BOCCALETTI - BP 90025 - 83180 Six-Fours cedex

Tél : 06.50.61.31.51 – Fax : 04.83.07.59.69 - Courriel : fredericboccaletti@yahoo.fr

www.fn83140.fr